

Monique Villemin, grand-mère du petit Grégory, est morte du Covid-19

Personnage central et énigmatique de l'affaire, Monique Villemin est décédée ce dimanche, à 88 ans.



Lorsque l'affaire avait éclaté, Monique Villemin et son mari avaient été visés par les fameuses lettres anonymes du « corbeau ». AFP/Marcel Mochet

Par **Timothée Boutry** avec **Geoffroy Tomasovitch**

Le 20 avril 2020 à 11h09, modifié le 20 avril 2020 à 17h18

Détenait-elle la clef de l'énigme ? Monique Villemin, grand-mère paternelle du petit Grégory, assassiné il y a trente-trois ans, est décédée à 88 ans, a-t-on appris ce lundi d'une source proche de ce dossier tentaculaire, confirmant une information du Républicain Lorrain.

Au cœur de toutes les querelles familiales qui ont complexifié cette affaire retentissante, cette maîtresse femme avait encore été interrogée par les gendarmes lorsque l'enquête avait été relancée en juin 2017.

Elle a été emportée par le Covid-19, ce dimanche, dans sa maison de retraite à Baccarat (Meurthe-et-Moselle). Ses obsèques auront lieu ce mardi « dans l'intimité familiale », précise l'annonce nécrologique. « Jean-Marie a pu parler à sa mère quelques jours avant qu'elle ne tombe dans le coma, indique Me Marie-Christine Chastant-Morand, l'avocate historique des parents de Grégory. Même si leur relation n'a pas été simple, le lien n'était pas rompu. Perdre sa mère est toujours une déchirure. »

Victime du corbeau

Avant d'être la grand-mère de Grégory, Monique Villemin aura été, avec son mari Albert, l'une des principales victimes du corbeau qui a pourri la vie de cette famille vosgienne. Entre 1981 et 1983, le couple a reçu près de 800 appels malveillants. Le ou les corbeaux étaient particulièrement bien renseignés sur les secrets de la famille. Mais l'acmé de cette ambiance malsaine restera évidemment le sordide assassinat du garçonnet de 4 ans, retrouvé pieds et poings liés dans les eaux de la Vologne le 16 octobre 1984.

Monique Villemin, née Jacob, a eu six enfants. Le premier, Jacky, est né d'une relation adultérine - « le bâtard » pour le corbeau — mais il a été reconnu par Albert. Seuls trois d'entre eux sont encore en vie, dont Jean-Marie, le père de Grégory. Ce dernier, méchamment surnommé « le chef » par le corbeau pour sa rapide promotion au grade de contremaître, a toujours occupé une place à part dans la famille. Sa réussite excite la jalousie du corbeau et attise la haine de l'assassin.

Monique Villemin ne s'est jamais montrée très coopérante avec les enquêteurs. On la soupçonne notamment d'avoir voulu protéger son fils Michel, dont l'animosité envers Jean-Marie était manifeste. En juin 2017, lorsque l'enquête rebondit avec la mise en examen surprise de son frère Marcel Jacob et de sa belle-sœur Jacqueline, elle fait partie des objectifs des gendarmes qui ont repris une nouvelle fois le dossier sous la houlette de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or). Compte tenu de son état de santé, l'ancienne ouvrière textile qui a débuté sa vie professionnelle à 14 ans est entendue, comme son mari, sous le régime de l'audition libre à son domicile d'Aumontzey (Vosges).

« Cette femme détenait peut-être des secrets »

Lors de cette audition, les gendarmes lui soumettent plusieurs courriers anonymes envoyés au juge Simon en 1989. Des missives dans lesquelles ce énième corbeau incite le magistrat à orienter ses soupçons vers Christine, la mère de Grégory, un temps mis en cause avant d'être blanchie pour « absence totale de charges ». Les grands-parents de Grégory s'étaient d'ailleurs porté partie civile au moment de son inculpation. « Jean-Marie et Christine avaient été estomaqués. Les bras leur en étaient tombés », se souvient Me Chastant-Morand.

Même si elle reconnaît son écriture sur ces lettres, Monique Villemin assure — sans convaincre — qu'elle n'en est pas l'autrice. Mais elle ne nie pas avoir cru à la culpabilité de sa belle-fille. « Effectivement j'y ai pensé parce qu'on l'entendait dire par tout le monde. Je me suis laissée influencer. Évidemment je la sais innocente aujourd'hui. D'ailleurs elle me l'a juré », livre-t-elle sur procès-verbal. Lors de ce même interrogatoire, elle réaffirme croire en l'innocence de Bernard Laroche, son neveu suspecté d'avoir enlevé Grégory et abattu par Jean-Marie Villemin en mars 1985.

« Cette femme détenait peut-être des secrets sur cette tragique affaire. Si tel était le cas, elle ne les a jamais livrés », résume un proche du dossier. Cette intuition que Monique Villemin savait des choses est partagée par d'autres. À commencer par **Me Olivier Baratelli qui fut dans le sillage du célèbre pénaliste Paul Lombard le conseil de Monique et Albert Villemin.**

« Elle emporte dans la tombe un lourd secret », avance ce lundi Olivier Baratelli, estimant que la disparition de la grand-mère de Grégory « pourrait sonner le glas de la manifestation de la vérité dans cette affaire emblématique ».

En 2017, quelques semaines après le décès de Me Lombard, Olivier Baratelli avait repris contact avec le couple défendu par le ténor du barreau depuis 1984. « C'était en juin, la procédure avait été relancée. J'ai appelé chez eux, à Aumontzey, toujours le même numéro fixe. Monique a répondu. Elle était déjà malade, souffrait de la hanche, avait du mal à marcher », se rappelle l'avocat. Selon lui, Monique Villemin se désolait «qu'on remue encore tout ça » et souhaitait « tourner la page de cette tragique histoire ». « En tout cas, elle ne m'a rien dit, tout comme pendant des années, ni elle, ni Albert ne nous ont fait la moindre confiance sur des éléments que seuls eux devaient connaître », témoigne encore Me Baratelli.

Mais pour Me Chastant-Morand, le décès de Monique Villemin «ne change pas grand-chose pour l'enquête ». « Les parents de Jean-Marie sont certes au cœur de cette affaire, géographiquement et humainement, admet l'avocate. Mais Monique Villemin a été entendue à de nombreuses reprises pour des faits datant de 1984. Elle a eu le temps de dire tout ce qu'elle voulait dire ou ne pas dire. Sa disparition ne change pas la donne et n'entame en rien l'espoir de mes clients de connaître enfin la vérité. »

Dans le célèbre arrêt de 1993 qui consacre l'innocence de Christine Villemin, les magistrats de la chambre de l'accusation avaient fait cette remarque à propos de la défunte : « A la supposer réelle, sa relation avec le crime ne serait pas établie. Monique Villemin a été soupçonnée par beaucoup de ses proches de détenir la clef de l'énigme. Elle a toujours affirmé qu'il n'en était rien. »

VIDÉO. Affaire Grégory : les dates clés de la plus grande énigme criminelle de France



Monique Villemin, grand-mère du petit Grégory et personnage clé de l'affaire, est morte

12h13, le 20 avril 2020, modifié à 13h11, le 20 avril 2020

Monique Villemin, la grand-mère de Grégory, l'enfant retrouvé pieds et poings liés dans la Vologne en 1984, est décédée à l'âge de 88 ans. Elle résidait dans une maison de retraite à Baccarat, en Meurthe-et-Moselle. Elle avait été réentendue en audition libre en 2017 dans cette affaire, jamais élucidée.

Monique Villemin, mère de Jean-Marie Villemin et grand-mère de Grégory, retrouvé mort à quatre ans dans une rivière des Vosges le 16 octobre 1984, est décédée à l'âge de 88 ans, vraisemblablement du coronavirus, a-t-on appris lundi auprès des avocats de la famille.

Monique Villemin "est décédée (dimanche) matin dans un Ehpad", a indiqué à l'AFP Thierry Moser, avocat de Jean-Marie et Christine Villemin, parents de Grégory, qui l'ont prévenu. "Depuis plusieurs semaines", sa santé était très dégradée, a-t-il dit, ajoutant qu'"il se pourrait que (son) décès soit lié au Covid-19". "Jean-Marie est évidemment triste, c'est le chagrin d'un fils qui perd sa mère malgré les difficultés très intenses qui ont pu exister entre eux à un moment donné", a ajouté Me Moser.

"Sa disparition referme l'album de famille"

Jean-Marie Villemin reprochait à sa mère de détenir des informations sur la mort de son garçon et la soupçonnait de vouloir protéger son fils aîné, Michel. "Je pense que Monique savait certaines choses en ce qui concerne le crime de Grégory, elle aurait pu faire certaines révélations, mais elle ne l'a pas fait pour des raisons qui lui appartiennent", a estimé Me Moser.

"En juin 2017, je lui avais parlé. Sa disparition referme l'album de famille", a déclaré Me Olivier Baratelli, avocat de Monique Villemin et de son époux Albert. "Elle emporte dans la tombe des secrets qui pourraient bien sonner le glas de la manifestation de la vérité dans ce dossier emblématique du XXe siècle. Disparaît l'un des éléments-clés du dossier : le coronavirus aura eu raison de la fièvre du dossier".

"Est-ce que le décès va changer quelque chose ? Je n'en sais strictement rien"

Frédéric Berna, l'un des avocats de Jacqueline et Marcel Jacob, frère de Monique Villemin, ignore si la mort de cette dernière peut être "un verrou qui saute et qui libère la parole de plusieurs membres de la famille", notamment Albert, le père de Jean-Marie. "Est-ce qu'Albert sait certaines choses et aurait été empêché par Monique de dire ce qu'il sait ? C'est une supposition, une hypothèse, et est-ce que le décès va changer quelque chose ? Je n'en sais strictement rien", a commenté Me Moser.

Selon l'avis de décès, Monique Villemin est morte dans un Ehpad à Baccarat (Meurthe-et-Moselle), où elle avait été admise avec son mari, Albert, il y a environ six mois, selon Philippe Petitgenêt, maire d'Aumontzey (Vosges) où le couple résidait. Monique et Albert Villemin

avaient été entendus comme témoins à leur domicile lorsque l'affaire Grégory avait été relancée en juin 2017.

Jacqueline et Marcel Jacob, ainsi que Murielle Bolle, belle-sœur de Bernard Laroche qu'elle avait dénoncé en 1984 avant de se rétracter, avaient été mis en examen en 2017 pour "enlèvement et séquestration suivie de mort". Mais les trois procédures ont été annulées en mai 2018 pour vice de forme.